



VOLUME XVI.—No. 29.

OTTAWA, ONT., FEVRIER 1914.

Abonnement, \$1 00 par an

L'âge d'un membre constitue une condition essentielle de son contrat d'assurance; la preuve de l'âge doit être fournie avant le paiement de la police

## LE CATHOLICISME DANS ONTARIO

### Son esprit de charité ?

Dieu est charité. Qui dit charité, dit la perfection de la justice, de la droiture, de la franchise, de la loyauté, de l'amour. L'Evangile est le seul vrai code de l'équité, du droit, de l'honneur et de la noblesse. "Aimez-vous les uns et les autres"! Devise sublime qui renferme toute la loi divine.

L'Eglise, comme son fondateur, honore le grand précepte de la charité. Toute sa doctrine est dans ce mot. Là aussi, tout le secret de sa puissance. Si, à travers les âges, elle a eu tant d'empire sur les peuples, malgré la chute des trônes, la ruine des royaumes, l'écroulement des dynasties, le renversement de l'ordre social et les cataclysmes moraux de toute sorte, c'est que, par la charité inspiratrice de sa philosophie et directrice de sa ligne de conduite, elle répondait aux fortes, puissantes et profondes aspirations du cœur humain vers la justice, l'équité, la droiture et la vertu.

Puisque le grand commandement de la charité doit inspirer, contrôler et diriger les actions de l'homme, qui relèvent du domaine individuel ou social, à plus forte raison doit-il exercer avec ampleur sa domination et son empire au sein de l'Eglise, dans la gestion des affaires particulières de cette société parfaite à la loi de laquelle les autres sociétés civiles sont toutes sujettes. Abstraction faite des questions de dogme et de morale, où l'Eglise ne peut pas se tromper, il faut aussi que, dans sa sphère de régie interne, ses décrets réglementaires et administratifs tournent au véritable avantage de la foi et au plus grand bien de ses enfants.

Lorsqu'il s'agit de nominations à faire à l'épiscopat, Rome, tout en possédant le droit exclusif, incontestable et incontesté, d'élever à la dignité épiscopale l'élu de son choix, consulte toujours l'autorité ecclésiastique de la province catholique où il y a une vacance à remplir. Sa sagesse, éclairée par le Saint-Esprit, lui dicte cette ligne de conduite, laquelle lui permet de donner ensuite au troupeau un pasteur dont le cœur bat à l'unisson de celui de ses ouailles. "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent", dit le texte sacré; ce qui signifie qu'il doit y avoir communauté d'idées, de sentiments et d'amour entre le père spirituel d'un diocèse et ses enfants soumis, respectueux et aimants.

Libre, le Saint-Siège l'est complètement de distribuer à son gré mitres et crosses; le devoir des fidèles, quand le successeur de Pierre a parlé, est d'accepter avec obéissance et résignation, sinon avec joie et reconnaissance, le père qui leur est donné. Mais, imbue d'un inalté-

nable esprit de charité, Rome a sans cesse reconnu qu'il fallait, dans les promotions à l'épiscopat, tenir compte des légitimes aspirations nationales des catholiques. Et l'histoire de l'Eglise prouve surabondamment que toujours peuples et nationalités, quand la chose était possible, ont eu des évêques de leur sang qui ont travaillé à leur sanctification. A l'heure actuelle, les Ruthènes ont leur évêque au Canada, et les Polonais ont le leur aux Etats-Unis. C'est logique. L'Eglise, catholique et universelle, traite toutes les races sur un pied d'égalité, les accueille toutes dans son sein avec l'affection d'une mère incapable de distinctions odieuses et de favoritisme irritant entre ses enfants. L'Eglise est Charité!

Mais, l'esprit divin qui anime l'épouse mystique de Jésus-Christ ne se transmet pas infailliblement à tous les fidèles qui participent aux sacrements de baptême ou de l'ordre. Puissants et tenaces, les instincts humains réclament souvent leurs droits dans un domaine où pourtant ils n'en ont guère.

Depuis quelques années, des esprits remuants, les uns enrôlés dans une vaste association soi-disant catholique, les autres agissant séparément, mais avec un ensemble étonnant, ont entrepris une campagne systématique pour rompre avec la tradition catholique et pour mousser des candidatures aux sièges devenus vacants à divers intervalles dans l'Ontario. Sans doute, il est permis à tout ministre de Jésus-Christ de désirer l'épiscopat: c'est une sainte ambition cependant à laquelle on ne doit viser que par de saints moyens. Vouloir l'obtenir au mépris des principes élémentaires de justice et d'équité qui décrètent que l'élément catholique constituant l'énorme majorité des fidèles d'un diocèse ait, règle générale, un évêque de sa race, c'est bien mal comprendre la charité évangélique. Avoir recours à la tromperie et à l'intrigue, ou bien dénaturer des faits et tronquer des statistiques pour mériter une mitre à un saint prêtre souvent victime inconsciente des agissements faits autour de sa candidature, c'est être pénétré du triste esprit du siècle. Au nom de la diplomatie se consomment bien des iniquités. Mais il n'y a de véritablement adroit, dans le domaine religieux surtout, que ce qui est droit.

A l'heure actuelle, les catholiques de langue française, dans Ontario, où ils sont en majorité, ne comptent que deux des leurs dans un épiscopat de neuf évêques. Le résultat? voici: d'une part, dans l'importante lutte qui se livre autour du bilinguisme, un évêque canadien-français aussi célèbre par sa science et son intelligence que par sa piété et sa modestie a lancé un mandement qui est une puissante justification de la résistance des Canadiens-français à une persécution méconnaissant leur droit sacré d'être maîtres de l'éducation de leurs enfants; d'autre part les évêques de mentalité anglaise font tacitement cause commune avec le gouvernement. Se basant sur les encycliques, clergé et fidèles de langue française soutiennent que l'Etat ne peut s'emparer de l'école catholique pour y étouffer la foi par la proscription de la langue maternelle et pour y mettre l'enseignement sous le contrôle d'inspecteurs

protestants. L'épiscopat de langue anglaise, censé pourtant aussi puiser son inspiration à la seule source immuable, Rome, ne voit, dans l'action du gouvernement ontarien, aucun empiètement sur les droits sacrés des parents canadiens-français et de l'Eglise catholique. Même s'il n'y avait pas, en la matière, de question de discipline ecclésiastique en jeu, il semble que tout le clergé de langue anglaise devrait comprendre la légitimité des revendications nationales des Canadiens-français et les appuyer. A plus forte raison, l'attitude des catholiques irlandais ou des Irlandais catholiques est-elle incompréhensible lorsque le problème est religieux au premier chef.

Il y a division plus profonde de jour en jour entre catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise d'Ontario. Cette division repose sur une question de race. Chaque fois que des évêques de mentalité anglaise ont pris possession de diocèses de majorité française, les catholiques de langue française, grâce à leur foi vigoureuse et à leur amour de leur religion, ont dit leur *Fiat*. Grande était cependant leur douleur, parce que l'instinct de conservation leur faisait pressentir que dans les questions de langue et de nationalité, connexes à la question religieuse, un péril aussi dangereux que subtil se dévoilait à l'horizon.

Les premiers évangélistes de l'Ontario furent des missionnaires français. De 1848 à 1910, le siège épiscopal d'Ottawa était occupé par un évêque français; de 1850 à 1860, le siège épiscopal de Toronto était occupé par un Français; le premier évêque du diocèse de London, soit dit pour l'édification du titulaire actuel, était un Canadien-français; le premier évêque de Peterborough était un Français; le siège épiscopal de Kingston a été occupé par un Canadien-français de 1840 à 1857. En 1856, alors que la population française ontarienne ne se chiffrait guère qu'à 30,000, Ontario comptait quatre évêques de langue française et un seul de langue anglaise: Mgr Guigues à Ottawa, Mgr Charbonnel à Toronto, Mgr Pinsonnault à London, Mgr Gaulin à Kingston, Mgr Farrell à Hamilton. Les temps sont changés! Aujourd'hui, en dépit d'une augmentation toujours croissante de la population française, qui atteint 250,000, tous ces diocèses sont entre les mains d'évêques de langue anglaise, avec en plus ceux d'Alexandria et du Sault Ste-Marie, créés plus tard.

Certes, l'érudition vaste, la science profonde, la piété robuste, la modestie connue et le zèle apostolique de l'épiscopat de langue anglaise d'Ontario fait l'admiration et l'orgueil des catholiques de langue française. Mais, à qui fera-t-on croire que Monseigneur Fallon, par exemple, soit sincèrement chagrin de la persécution que subissent, dans l'âme de leurs enfants, ses ouailles françaises? Il faut lui rendre cette justice, qu'à l'endroit du bilinguisme comme à l'endroit de l'impérialisme, son attitude ne laisse pas place à équivoque. Qu'elle soit l'écho des idées et sentiments de ses collègues de l'épiscopat, c'est un fait dont il n'est pas nécessaire de faire la preuve.

Où donc les catholiques de langue anglaise d'Ontario ont-ils puisé ce plaisant esprit de charité qui les a fait les dépouilleurs, et qui les transforme aujourd'hui en persécuteurs de leurs frères de langue française? Nouveaux pharisiens, ils ont une manière à eux d'interpréter la parole du Christ: "Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu!"

CHARLES LECLERC.

### Réclamations payées en janvier.

No. du décès.	Nom du Décédé.	No. de police.	Nom du Réclamant	Date du décès.	Montant de la Police	Date du paiement	Résidence.
				1913		1914	
2069	A. Helms	23365	C. Couvillon	8 nov.	\$ 1500.00	14 jan.	Ste-Agathe
2095	A. Bordeleau	37780	R. Francoeur	20 "	75.00	30 "	Shaw Falls
2096	D. L. Auger	6836	R. L. Auger	6 déc.	1500.00	30 "	Québec
2104	A. Bernier	33405	A. Coulombe	9 "	500.00	7 "	Cap. St-Ignace
2109	Alice Bernier	31033	J. C. Gamache	29 nov.	100.00	30 "	St-Cyrille
2110	Rév. J. St-André	43168	Noé St-André	13 déc.	1000.00	30 "	Mont Laurier
2113	C. Maheu	24165	Peter Allen	21 "	1500.00	30 "	Masson
2114	A. Roy	47936	W. Dionne	21 "	100.00	30 "	Coaticook
2117	P. Larocque	48219	C. Lemieux	2 jan.14	500.00	30 "	Hawkesbury
2118	Mde A. Groulx	8281	A. Groulx	1 "	100.00	19 "	Rockland
2119	O. Bolduc	18822	O. Morin	3 "	750.00	30 "	Windsor Mills
2120	J. Bertrand	6508	Chs. Mauve	27 déc.13	75.00	30 "	Hawkesbury
2121	A. Racine	15232	J. Drouin	4 jan.14	100.00	30 "	Hull
2123	M. Rochon	411	C. Riopel	7 "	1000.00	17 "	Clarence Creek

## \*\*\*\*\* AU JOUR LE JOUR \*\*\*\*\*

### NOTRE-DAME D'OTTAWA.

Au Monument National, le 20 janvier, avait lieu l'assemblée générale annuelle du plus gros conseil de l'Union St-Joseph du Canada, le conseil de Notre-Dame d'Ottawa.

L'assistance était nombreuse. M. le Dr R. H. Parent occupait le fauteuil présidentiel.

D'après les rapports présentés à l'assemblée, le Conseil comptait 1813 membres le 31 décembre 1913 contre 1875 le 31 décembre 1912. Il s'agit donc d'une diminution de 62 membres, en dépit de 85 admissions durant l'année. Si l'effectif du Conseil a ainsi baissé c'est dû à l'augmentation des taux de septembre 1912, laquelle ne s'est fait ressentir qu'au début de 1913.

Les recettes totales ont été de \$35,430.56, dont \$26,212.17 remis à l'Exécutif, \$7,091.76 payés en bénéfices de maladie et \$2,126.63 de commission gardée par le conseil pour son administration locale.

Il y a eu 15 décès d'épouses, qui ont coûté à la société \$1,150.00, et 19 décès de membres qui ont exigé un déboursé de \$18,600.00

La caisse d'administration du Conseil a eu à sa disposition, durant l'année, recettes ordinaires et autres comprises, \$3,004.18. On a déboursé en tout \$2,823.00.

Le secrétaire général a été prié de présider les élections. On en trouvera ailleurs le résultat.

\*\*\*

### NOTRE-DAME DE HULL.

Avec une harmonie vraiment réconfortante, et propre à inspirer la fierté aux mutualistes de l'Union St-Joseph du Canada, le Conseil local de Hull No 2, a procédé, lundi le 26 janvier, à l'élection de ses officiers. Ce beau conseil, comme nombre d'autres d'ailleurs, donne toujours un éclatant démenti aux langues calomniatrices qui déclarent à tout venant que les Canadiens-français ne savent s'unir et travailler dans la concorde à la grandeur de leurs institutions.

Il fait bon d'assister aux assemblées du Conseil local de Notre-Dame de Hull de la St-Joseph. Il y règne toujours beaucoup d'entrain, un esprit de famille véritable, une verve gauloise que rien ne peut tarir. On se sent là en plein centre canadien-français, où l'âme nationale se révèle dans toute sa majesté un peu âpre mais charmante de franchise, d'intelligence, de gaieté, de politesse, d'ironie et de noblesse.

Le même bureau de direction que celui de 1913 a été réélu à l'unanimité. Félicitations aux électeurs et aux élus. Cela prouve que les officiers font leur devoir et que les membres le comprennent.

L'élection des délégués et substitués s'est aussi faite avec décorum.

Il faut savoir gré au président des élections, Monsieur L. A. Caron, membre de l'Exécutif, de l'habile manière avec laquelle il s'est acquitté de ses fonctions.

Toujours sympathique et toujours éloquent, le révérend Père Guertin a bien voulu accepter d'être encore le chapelain de la St-Joseph. Dans un discours applaudi il a dit préférer une société ayant un grand saint pour patron, à une société dont le protecteur n'est pas encore canonisé. "Je l'aime, a-t-il dit, ce patron, qui fut le père de l'Enfant Jésus, ce saint dont l'évangile résume la vie par ce mot sublime: il était juste!" L'orateur a engagé les membres à accorder de plus généreuses souscriptions à l'œuvre magnifique du Centin Collégial. Car aujourd'hui, il faut former des hommes pour défendre nos droits; et c'est pourquoi, il a, suivant l'exemple de l'Union St-Joseph, créé des Bourses paroissiales.

Prié d'adresser quelques mots, Monsieur Charles Leclerc, secrétaire général, a insisté sur l'importance qu'il y a actuellement, pour les Canadiens-français, tant de Québec que d'Ontario, de serrer leurs rangs, de se rallier autour de leurs institutions, autour du clergé d'abord, l'ange-gardien de la race, et autour de la mutualité canadienne-française, appelée à jouer un grand rôle national.

Ont aussi adressé la parole Messieurs J. U. Archambault, J. E. Fontaine, Moïse Deschamps.

\*\*\*

### ST-RÉDEMPTEUR DE HULL.

Les paroissiens du Très Saint-Rédempteur de Hull savent bien faire les choses. L'assemblée qu'ils ont organisée, avec le gracieux concours de Monsieur le Curé Carrière, pour l'élection annuelle des officiers du Conseil local No 136 de l'Union St-Joseph du Canada, a remporté un grand succès. Les choses s'y sont passées avec beaucoup de dignité et de décorum.

On trouvera ailleurs la liste des nouveaux officiers de ce conseil très prospère. Il y a bien eu querelle amicale entre Messieurs Jos. Levasseur et Jos. Bélanger, qui, généreux tous deux, voulaient s'octroyer réciproquement la présidence. A la fin, Monsieur Bélanger a dû accepter la position, parce que le dévoué et sympathique Monsieur Levasseur a démontré que ses occupations ne lui permettraient pas de remplir les devoirs de la présidence à sa satisfaction.

Il y a eu d'intéressants discours



# LE PRÉVOYANT

PUBLIÉ PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des Rues Dalhousie et York

TELEPHONE 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS.



Ottawa, 15 février 1913.

Aux membres de l'Union  
St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de mars prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 154 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances est, par le fait même et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

## PRÉVOYANT GRATIS

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.

## EXTRAITS DE BAPTEME

Les membres qui n'ont pas encore produit leur extrait de baptême, pour permettre à la Société de faire la vérification de leur âge, sont priés de le faire au plus tôt.

## TABLEAU NOIR

Les succursales encore arriérées dans leurs rapports et remises sont:

- 23 Shawenegan Falls
- 40 Montréal
- 182 Cheneville.
- 227 Domaine Lairret
- 232 Isle Verte
- 574 Beauséjour
- 648 Campbellton

## DEPENSES D'ADMINISTRATION

### UN MOT AUX ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Grâce à la complaisance de la Société des Artisans Canadiens-français, "La Patrie" de Montréal publiait, en décembre dernier, un tableau comparatif des statistiques des principales sociétés de secours mutuels.

Nous ne voulons pas chercher querelle à une société sœur, que nous avons toujours traitée avec générosité. Noblesse oblige; et nous serions en lieu de nous attendre au moins à un traitement de justice. Mais, les chiffres statistiques publiés par les Artisans exigent une mise au point.

Les chiffres sont susceptibles de dire la vérité ou de répandre le mensonge, selon la compétence ou l'honnêteté de qui les manie.

D'après le tableau dressé par la Société des Artisans, le coût de l'administration de cette société aurait été de \$75,484 en 1912, et celui de l'Union St-Joseph du Canada de \$96,001. Per capita la dépense administrative aurait été, dans le premier cas de \$1.84 et dans le second de \$3.55.

Ces chiffres sont fantaisistes... pour ne pas dire davantage. Celui qui les a empruntés aux rapports officiels des sociétés mutuelles les a modifiés délibérément, pour baisser la dépense réelle d'administration des Artisans et pour augmenter celle de l'Union St-Joseph du Canada.

Ouvrons le rapport officiel de la province d'Ontario, sur les sociétés mutuelles. Il y est dit que la dépense totale d'administration des Artisans Canadiens-français a été en 1912 de \$96,113.78, et celle de l'Union St-Joseph du Canada de \$87,957.29.

Ouvrons le rapport des Sociétés de secours mutuels de la province de Québec. Les déboursés, exception faite de ceux de la caisse d'assurance et de secours, ont été de \$96,113.78 pour les Artisans et de \$96,000.51 pour la St-Joseph.

Ouvrons l'almanach des statistiques mutuelles publié par le Fraternal Monitor de New-York, almanach où sont consignés les dépenses réelles d'administration—exception faite par exemple des déboursés que peut faire une société pour entretien et réparation d'un immeuble qui rapporte par ailleurs, des profits.—En 1912, les dépenses d'administration des Artisans ont été de \$75,484 et celles de l'Union St-Joseph de \$55,717.75.

La conclusion s'impose: en faisant son tableau comparatif, la Société des Artisans a éliminé de sa dépense d'administration autant d'items que possible, et a ajouté à la dépense de l'Union St-Joseph tout ce qu'elle a pu ima-

giner. Par ce procédé plus habile que loyal, elle a pu atteindre le chiffre de \$96,001 qui comprend \$7,450.77 pour entretien d'un édifice rapportant annuellement \$7,524.12, et qui comprend \$5,292.45 d'intérêts sur obligations.

Eureka! Elle est arrivée, toute heureuse, au total de \$96,001, qui lui a permis de dire que l'administration de l'Union St-Joseph était beaucoup plus dispendieuse que la sienne.

Rétablissons les faits. Les dépenses totales d'administration des Artisans et de l'Union St-Joseph du Canada pour l'année 1912 ont été respectivement de \$96,113.78 et de \$87,957.29. Mais, comme dans le chiffre des dépenses des Artisans la somme payée par les membres pour l'administration locale n'est pas comprise, il faut retrancher des déboursés de l'Union St-Joseph du Canada, un item de \$24,686.27 pour commission de perception aux succursales. Dans une société, les membres paient directement à la succursale les frais d'entretien, dans l'autre, ils paient ces frais à l'Exécutif, qui accorde ensuite une rémunération aux succursales.

Voici donc le tableau comparatif de la dépense d'administration réelle et totale des deux sociétés:

	Dépense totale	Dépense per capita
Union St-Joseph du Canada	\$63,271,02	\$2.39
Artisans Canadiens-Français	\$96,113.78	\$2.34

Conclusion: l'administration de l'Union St-Joseph du Canada n'a pas été plus dispendieuse en 1912 que celle des Artisans. Et, une société de secours mutuels canadienne-française devrait avoir un autre idéal que celui de tronquer les statistiques pour déprécier une rivale qui est une sœur et une amie. Pourquoi ne pas unir nos énergies contre la mutualité cosmopolite et neutre, plutôt que de se faire une guerre mesquine et déloyale, au grand contentement des associations à base anglo-saxonne?

## AVIS AUX PERCEPTEURS ET TRÉSORIERS

Nous préférons recevoir les remises par valeurs payables à ordre, chèques acceptés, mandats d'express ou de poste, bons de poste ou traites. Nous acceptons les timbres pour un montant raisonnable, mais nous prions tous les trésoriers et les receveurs d'éviter, autant que possible, de nous envoyer de l'argent. Il n'en coûte pas plus cher pour l'émission d'un mandat que pour faire enregistrer une lettre, et les fins de l'administration sont mieux servies. Nous croyons que les endroits où il est impossible de se procurer des mandats d'express ou de poste sont rares, et conséquemment, que presque tous pourront se rendre à notre désir.

## Chronique Médicale

### LA MAIGREUR.

La maigreur résulte de l'affaiblissement de l'organisme et de la diminution du taux vital; elle est donc causée par des troubles de nutrition, des excès de travail physique ou intellectuel, des abus de tout genre.

Sont surtout sujettes à la maigreur les personnes dont le système nerveux se trouve disloqué par une cause morale quelconque. La dépression mentale est exclusive de l'engraissement. Les chagrins, les douleurs, les passions violentes, la vie agitée, le jeu sont tout autant de facteurs qui produisent un malaise d'abord, un état de faiblesse et d'énerverment ensuite, des troubles digestifs, et en dernier lieu une maigreur tenace.

Pour guérir la maigreur, il faut d'abord en faire disparaître les causes. Il importe d'abord de rétablir dans son état normal le système nerveux; par une vie réglée, la fuite de toutes les occasions énervantes, la peine, les idées sombres. Il faut combattre le chagrin, le dépit et la mauvaise humeur, par la distraction, la récréation, le sommeil réparateur. Un séjour à la campagne, où l'esprit trouve le repos et le corps la vigueur, doit être conseillé. Le respect de toutes les lois de l'hygiène, en ce qui concerne le bain, et l'alimentation, peut avoir raison des maigreurs les plus tenaces. L'important n'est pas de manger beaucoup, mais de bien manger. Que la nourriture soit plus nourrissante qu'abondante. Qu'elle soit mâchée avec soin au lieu d'être ingurgitée à la hâte. Pas de diète grasse. L'huile de foie de morue est l'aliment qui, sous un petit volume, renferme le plus d'éléments d'engraissement. Mais, elle n'est pas tolérée par tous les estomacs. La cure de raisins donne parfois de beaux résultats, de même que l'usage de sucre, confitures, miel. Mais, l'essentiel est, si la tolérance de l'estomac le permet, de manger des corps gras, du beurre, des huiles. On peut favoriser l'assimilation des viandes au moyen de pepsine et de papaïne, et l'assimilation des corps gras au moyen de pancréatine et de fiel de bœuf.

Certes, il y a des tempéraments qui sont maigres par nature même; ils ne s'en portent que mieux. Car, entre deux extrêmes, mieux vaut la maigreur que l'obésité.

## Par monts et par vaux

### LE CONGRÈS D'OTTAWA

Le grand congrès biennal de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario a eu lieu à Ottawa, les 13 et 14 janvier dernier. On a rarement vu assises plus imposantes. Deux évêques ont bien voulu honorer les délibérations de leur précieuse présence: Monseigneur Latulippe et Monseigneur Belliveau. Toute la population française ontarienne leur dit reconnaissance et merci, pour ce réconfortant témoignage d'approbation de la lutte qu'elle livre. Puisque l'Eglise est avec nous, qui sera contre nous?

La bonne vieille province de Québec n'a pas voulu rester étrangère à la retraite nationale de ses fils transplantés en Ontario. Elle leur a envoyé ses orateurs et ses journalistes, hommes qui façonnent l'opinion publique: Henri Bourassa, l'abbé D'Amours, Omer Héroux, Amédée Denault, Léon Trépanier.

Cinq cents délégués, venus de toutes les parties de la province, prirent part au congrès. Il y avait là des gens d'Essex, de Nipissing, d'Algoma, de Simcoe, du Nouvel Ontario et de tous les comtés de l'Ouest.

Les 250,000 Canadiens-français de la province ont approuvé, par l'entremise de leurs délégués, l'attitude prise par l'Exécutif de l'Association d'Education. Et, il a été décidé de continuer la lutte pour le droit méconnu et la justice outragée.

D'importants travaux ont été présentés aux congressistes, notamment un clair exposé de la question bilingue par le Rév. Père Charlebois, une étude sur la bonne presse par M. Albert Carle, un discours sur les défauts nationaux des Canadiens-français par M. Charles Leclerc. Ont aussi adressé la parole Messieurs Esdras Therrien et Amédée Denault.

Le congrès s'est terminé par un éloquent discours de M. Henri Bourassa, qui a su mettre en lumière des arguments pratiques, justifiant les Canadiens-français d'Ontario à continuer la résistance jusqu'à la reconnaissance de leurs droits. Le chef nationaliste a surtout insisté sur le fait que le traité de Paris, en garantissant aux Canadiens-français leurs droits civils, leur reconnaissait le droit de conserver leur langue, par tout le Canada. Et sans la loyauté française le drapeau britannique aurait à jamais été banni d'Amérique lors de la révolte des colonies américaines. Enfin, la langue française, même au point de vue commercial et pratique, rendra nécessairement des services au Canada, surtout lorsqu'il entrera en relation

avec les Etats latins de l'Amérique du Sud et avec les pays de l'Europe continentale.

\*\*\*

### L'ACTION SOCIALE

Le grand journal catholique de Québec a commencé l'année 1914 par une nouvelle disposition de ses matières. La page frontispice du journal est à présent la page principale comprenant les articles de rédaction, les notes diverses, les correspondances romaine et étrangère, bref, les matières sérieuses.

Par ce nouvel arrangement de ses colonnes, l'«Action Sociale», sérieuse et imposante déjà par le fond de sa rédaction, l'est aussi par la forme sous laquelle elle se présente à ses lecteurs. Elle entre dans sa septième année d'une existence où elle a déployé une rare activité. On doit lui rendre ce témoignage qu'elle a été fidèle au programme qu'elle s'était tracé de défendre la cause religieuse et nationale avec vigueur. Lors de sa fondation, nous n'avions, dans le pays, que des journaux populaires, exploités de préjugés. Depuis, il s'est créé une presse qui livre bataille autour d'idées et d'opinions. Le jaunisme y a perdu, mais la race y a gagné.

Ce qui caractérise surtout l'«Action Sociale», c'est la maîtrise avec laquelle elle traite les questions relevant du domaine de la religion et de la morale. Elle sait s'inspirer de ses enseignements de l'Eglise dans sa guerre aux idées fausses et aux erreurs doctrinales qui, sous le couvert du libéralisme, du modernisme, de la liberté de conscience, et d'autres mots ronflants, cherchent à assurer le règne du mal et le triomphe de l'idéal anti-religieux. Que, dans cette campagne énergique contre les ennemis de la religion, le journal québécois ait déchaîné contre lui la colère des éléments antipathiques au catholicisme et ait mérité le blâme des âmes pacifiques à outrance, cela se conçoit et cela s'explique: «Vous serez persécutés à cause de moi.» La prophétie est de l'Evangile et l'histoire en établira toujours la triste vérité.

\*\*\*

### LE PÉCULAT

Des événements récents, qu'il ne nous appartient ni de rapporter, ni d'analyser, ont prouvé surabondamment que le péculat existe à l'état chronique dans la politique canadienne. C'est une plaie hideuse, non restreinte à une partie du pays, ou à un domaine particulier: elle est générale et trahit

souvent sa présence par toutes sortes de petits faits significatifs.

La conscience s'émeuse, parce que le sens religieux est en baisse. Voler! mais est-ce voler que de prendre l'argent public ou que de retirer de substantiels bénéfices dans l'accomplissement des devoirs d'un poste de confiance? On dirait qu'il n'y a de voleurs que les gens qui défontent les portes d'un magasin pour s'emparer de marchandises de haut prix, ou que les bandits qui dépouillent, le revolver au poing, un citoyen de sa bourse.

Tout triste qu'il est, le fait est patent que beaucoup d'hommes entrent pauvres dans la vie publique et en sortent riches après quelques années seulement. Parlements et conseils municipaux regorgent de vampires qui font métier du trafic des consciences. Et les scandales qui de temps en temps émergent au grand jour ne sont que des symptômes révélant un mal chronique, profond, immoral.

On s'évertuerait en vain à trouver un autre remède que le retour à la religion. Morale et honnêteté dites humaines, ont fait faillite.

\*\*\*

### LOUIS HÉBERT

Par l'entremise de son dévoué président, Monsieur le Dr P. H. Bédard, la Société St-Jean-Baptiste de Québec vient de lancer un appel en faveur de l'érection d'un monument à Louis Hébert.

Pour buriner dans le bronze la mémoire et les vertus du premier «habitant» de la Nouvelle-France, la Société St-Jean-Baptiste de Québec fait appel au gouvernement provincial à la ville de Québec, aux sociétés nationales et littéraires, aux institutions privées, aux enfants. Honorer Hébert, par le sou scolaire, quelle idée charmante!

S'il est bon de rendre un éclatant témoignage de reconnaissance, d'admiration et d'orgueil aux martyrs et aux héros qui ont arrosé de leur sang la terre canadienne, il faut aussi ne pas ménager notre tribut de gratitude aux humbles laboureurs qui l'ont fécondée de leur généreuse sueur.

A l'heure où, par la force même des choses, l'équilibre économique du Canada se trouve brisé, parce que la population rurale se rue vers les villes, il est réconfortant de voir la vieille cité de Champlain rendre au travail des champs l'hommage qui lui est dû. C'est l'agriculture qui façonne des nations fortes, profondément religieuses et sincèrement patriotiques. C'est grâce à elle qu'a pu s'accomplir le «miracle canadien.» Dans Champlain, Québec a honoré le chrétien, le guerrier et l'homme d'Etat; dans Laval, il a honoré l'évêque, le pasteur, le père; dans Montcalm, il a honoré le soldat, le général, le triomphateur; dans Hébert, il honorera le pionnier du

défrichement, le père de l'agriculture, l'ancêtre de la race canadienne-française. S'il est vrai de dire que la plume vaut mieux que l'épée, il ne l'est pas moins d'ajouter que la charrue vaut mieux que le canon.

## TABLEAU D'HONNEUR pour janvier 1914.

Boucher, W. H., Ste-Geneviève.....	1
Bigonnesse, Conseil, Montréal.....	2
Blondin, André, Plantagenet.....	1
Beauchesne, Edm., Manseau.....	1
Bourdage, Théo., St-Chs. Caplan..	1
Bureau, Alp., St-Ludger.....	1
Côté, Michel, St-Fabien.....	1
Chenier, J. H., Cheneville.....	1
DeCarufel, Art., Pte-Gatineau.....	6
DuMoissac, H.-D., Richot, Man.....	1
Durand, E., St-Jean Matha.....	1
Del Guidice, N., St-Bruno Guigues..	1
Dumas, N., Linières.....	2
Darpenigny, Chs., Curran.....	1
Fortin, T., Chicoutimi.....	4
Fradette, Ad., St-David.....	9
Foulem, Alex., Caraque.....	3
Fournier, Jos., Granby.....	8
Fournier, F., Trois-Rivières.....	2
Foisy, A., Ste-Julienne.....	1
Gignac, Az., St-Alban.....	1
Gagnon, A., Lorrainville.....	1
Girard, J.-A., St-Hyacinthe.....	1
Gourdin, Ph., Stoney Point.....	1
Goulet, Os., Embrun.....	1
Hamelin, F.-X., Buckingham.....	1
Houle, J.-A., Baie Shawenegan.....	3
Hull, Conseil No 2., Hull.....	14
Hudon, Jos., St-Frs d'Assises.....	4
Hamel, A., St-Claude.....	1
Hudon, L., St-Valérien.....	2
Julien, I. N., Ste-Martine.....	1
Lemieux, J. M., Ste-Anne d'Ottawa..	11
Lavolette, H., Alfred.....	1
Lafrenière, W., St-Alexis des Monts..	1
Leclerc, Théo., Roberval.....	1
Latour, Jos., Buckingham.....	1
Laferrière, Ed., Sorel.....	1
Lacombe, D., Alexandria.....	10
Langevin, R., Develuyville.....	1
Leveillé, Ad., Haileybury.....	1
Larose, E., Thetford Mines.....	1
Leclerc, J.-L., Ottawa.....	2
Larocque, A., ptre, Wrightville.....	3
Maheu, Pierre, St-Jean Iberville.....	2
Morency, Nap., St-Roch, Qué.....	1
Marcoux, Geo., Waubushene.....	1
Martel, A., Grand Mère.....	1
Mayrand, Dr L.-C., Deschambault..	1
Mercier, R., Longueuil.....	2
Nadon, Jules, Espanola.....	1
Ouellette, J. P., Thessalon.....	4
Ouellette, P., Ste-Flavie.....	1
Roberge, H., Windsor Mills.....	1
Rochon, Dr O.-J., Ottawa.....	10
Sauvé, Eug., Ottawa.....	8
St-Arnaud, J.-U., Ste-Geneviève, Bat	1
St-Rédempteur, Conseil, Hull.....	29
Sarazin, R., Montebello.....	1
Tremblay, E., Stoney Point.....	1
Tessier, G.-J.-H., Villeray.....	9
Thinel, Alb., FermeNeuve.....	1
Total.....	188

## Avis aux membres

Les demandes d'informations ou toutes choses ayant trait à la police d'un membre, doivent toujours être accompagnées du numéro de la police en question. Il est impossible au bureau-chef de faire un travail satisfaisant avec les noms des membres seulement, il lui faut aussi les numéros des polices.

## Chez nos Conseils

Les Conseils locaux sont priés de ne pas oublier qu'ils sont obligés de faire rapport à l'Exécutif de l'élection de leurs officiers pour l'année 1913.

Nous tenons absolument à ce que les Conseils soient bien administrés, tiennent leurs séances régulièrement, surveillent le paiement des bénéfices en maladies, ne laissent pas le fardeau de la gestion locale entre les mains de quelques officiers seulement.

Tolérer que certains conseils soient plus d'un mois sans tenir d'assemblée, nous ne le ferons pas. Il y a là négligence et abus. La Société ne peut prospérer de la sorte. De la bonne administration locale, dépend le succès général de l'œuvre que nous poursuivons.

La Constitution doit être observée. Il incombe aux officiers de conseils de remplir scrupuleusement les fonctions qui leur sont assignées par le code. Ils n'ont pas été élus à un poste de confiance, pour ne pas en remplir les obligations. Etre officier, c'est un honneur; mais cet honneur impose un devoir auquel il ne faut pas se soustraire. Grande est la responsabilité des officiers, qui ne désintéressent des affaires du Conseil local! S'il arrive que l'argent de la Société n'est pas sous bonne garde ou que les bénéfices en maladie ne sont pas judicieusement payés, la faute en est aux officiers qui n'assistent pas aux assemblées ou qui n'y vont que pour la forme.

Il importe surtout que les rapports et remises soient envoyés au bureau-chef le vingtième jour de chaque mois.

Espérons que les officiers de l'année courante comprendront mieux leurs devoirs que cela. Il y a des conseils locaux dont l'administration est parfaite. Pourquoi ne peut-on pas dire la même chose de toutes les succursales?

Etes-vous officier? Prenez la ferme résolution d'être digne de la confiance mise en vous et d'assurer l'avancement de l'Union St-Joseph du Canada.

Voici le résultat des élections dans les divers conseils :

### Notre Dame d'Ottawa, No 1.

Chapelain, Mgr J. O. Routhier; Président, Dr R. H. Parent; 1er vice-président, Adolphe Lclere; 2e vice-président, J. E. Archambault; secrétaire, F. J. Labelle; trésorier, O. Paquette; receveur, E. J. Labelle; visiteurs, Z. Quevillon, J. E. Lemieux; commissaire-ordonnateur, Pierre Poirier; censeurs, Aristide Bélanger, J. C. Pinard, F. Robert.

### Rockland, No 3.

Chapelain, Rév. P. S. Hudon; président, Napoléon Dehaître; 1er vice-président, Francis Pilon; 2e vice-président, Raoul Ladurantay; secrétaire, H. Gauthier; trésorier, Rév. P. S. Hudon; receveur, George Béchar; visiteurs, J. E. Thivierge, Antoine Fex, Henri Gendron; commissaire-ordonnateur, Flavien Dubeau; censeurs, Authur Dehaître, Eugène Payer, Xavier Séguin.

### Clarence Creek, No 6.

Chapelain, Rév. C. Poulin, ptre; président, Fabien Lavictoire; 1er vice-président, Alexandre Lacasse; 2e vice-président, Cléophas Rochon; secrétaire, G. W. Fortier; trésorier, George David; receveur, G. W. Fortier; visiteurs, A. Ménard, Jos. Woulf, Philorum Landry; commissaire-ordonnateur, Félix Marenger; censeurs, Magloire Landry, Hector Beauchamp, Wenceslas Bélanger.

### Hawkesbury, No 11.

Chapelain, Rév. Jos. Gascon; président, Louis Gagnon; 1er vice-président, Joseph St-Amand; 2e vice-président, Godfrey Larocque; secrétaire, Azarie Jolivette; trésorier, Pierre Bertrand; receveur, Camille Ménard; visiteurs, Augustin Berlinguette, Antoine Séguin; commissaire-ordonnateur, Alex. Goulet; censeurs, Wilfred Gagnon, Moise Foucault, Antoine Sabourin.

### Plantagenet, No 13.

Président, André Blondin; 1er vice-président, Napoléon Blondin; 2e vice-pré-

sident, Xavier Prévost; secrétaire, Albert Sénécal; receveur, D. M. Viau; trésorier, E.G. Gauthier; visiteurs de malades, Moïse Leroux, Fériel Prévost; commissaire-ordonnateur, Nelson Chénier; censeurs, Emery Séguin, Fabien Léger, Théodule Lalonde.

### Buckingham, No 15.

Chapelain, Rév. Curé Chatelain; président, Antoine Ladouceur; 1er vice-président, Joséphat Daoust; 2e vice-président, Jean-Baptiste Bédard; secrétaire, Jos. Latour; trésorier, F. X. Hamelin, fils; receveur, Jos. Duval; visiteurs, Alphonse Fauvelle, Cléophas Murry, George Gendron; commissaire-ordonnateur, Armand Brisbois; censeurs, P. H. Fournier, Zéphir Beauchamp, William Raby.

### Fournier, No 16.

Chapelain, Rév. D. D. Bélanger; président, Noé Campeau; 1er vice-président, Léon Lalonde; 2e vice-président, Joseph Bissonnette; receveur, Abraham Groulx; trésorier, Louis Chénier; secrétaire, Jérémie Lemieux; visiteurs de malades, Georges Séguin, Ludger Martin; censeurs, Thomas Andrews, Wilfrid Denis, Jules Denis; commissaire-ordonnateur, Adé-lard Denis.

### Cornwall, No 25.

Chapelain, Rév. A. J. McMillan; président, Arthur Chevrier; 1er vice-président, Joseph Delisle; 2e vice-président, Lumina Méthode; secrétaire, Arthur Dextras; receveur, Trefflé Dextras; trésorier, Régis Giroux; censeurs, Louis Leclaire, Ludger Laurin, Albert Laurin; visiteurs de malades, Ed. Gagner, Omer Saucier; commissaire-ordonnateur, Joseph Miron.

### Orléans, No 27.

Chapelain, Rév. J.H. Chartrand; 1er vice-président, Wilfrid Richer; 2e vice-président, Pierre Legault; secrétaire, A. G. Cousineau; trésorier, Rév. J. H. Chartrand; receveur, Léon Lachaine; visiteurs, Max Cousineau, Patrick Barnabée; commissaire-ordonnateur, Arthur Bergevin; censeurs, Albert Major, Max. Bastien, Alfred Joannisse.

### Ville-Marie, No 28.

Chapelain, Rév. Père Bernier; président, Dr C. A. Dubé; 1er vice-président, Ben. Bouliane; 2e vice-président, Téléphore Simard; secrétaire, A. O. Barrette; trésorier, J. A. Bernier; receveur, L. E. Racicot; visiteurs, Tom. Chess, J. B. Marleau; commissaire-ordonnateur, Clod. Bourdon; censeurs, Dr A. J. Aubin, J. B. Bruneau, Ovila Marleau.

### Québec, No 29.

Chapelain, Rév. Alex. Alb. Godbout; président, M. J. A. Marcoux; 1er vice-président, Alf. Tanguay; 2e vice-président, Edmond Paré; secrétaire, J. Wilfrid Boulet; trésorier, Dr Ph. Bédard; receveur, Albert Boulet; visiteurs, Elzéar Poitras, J. A. Gauvin; commissaire-ordonnateur, Ph. O. Savard; censeurs, Elz. Vincent, N. S. Benoit, Albert Juneau.

### Stoney Point, Ont., No 31.

Chapelain, Rév. N. D. St-Cyr; président, Ambroise Emery; 1er vice-président, Georges Brissette; 2e vice-président, Alfred Roy; secrétaire, Edgar A. Tremblay; trésorier, Léon Souchereau; receveur, H. J. Rocheleau; visiteurs, Joseph Lefrançois, André Roy; commissaire-ordonnateur, Harvey Gagner; censeurs, Jos. Levesque, Clément W. Ouellette, Edgar A. Tremblay.

### Alfred, No 34.

Chapelain, Rév. Curé Desjardins; président, Louis Larocque; 1er vice-président, Hermine Larocque; 2e vice-président, Bernadin Larocque; secrétaire, H. Laviolette; trésorier, Amédée Séguin; receveur, H. Laviolette; visiteurs, Dr J. B. Larocque, Victor Daoust; commissaire-ordonnateur, Napoléon Parisien; censeurs, Eugène Séguin, Donat Vachon, Jos. Langlois.

### Sault Ste-Marie, No 36.

Chapelain, Rév. Père Denis Dumesnil; président, Ernest DeCourcy; 1er vice-président, Joseph Lalande, Jr.; 2e vice-président, Michel Chapat; secrétaire, Elie Rochefort; trésorier, Désiré Lacasse; visiteurs, Ferdinand Rochefort, Pierre Dérosbie, Médéric Rochefort; commissaire-ordonnateur, Arthur Ménard; censeurs, Joseph Boulianne, M. Ernest Sardit, J. B. Adams.

### Maniwaki, No 39.

Chapelain, L. H. Gervais, O. M. I.; président, Wilfrid Gauthier; 1er vice-président, J. B. Caron; secrétaire, Ed. Joanis; trésorier, Emile Joanis; receveur, Appolinaire Roy; visiteurs, D. Laurin, Charles Anger; commissaire-ordonnateur, Fred. Mantha; censeurs, E. S. Gauthier, Mathias Joanis, David Laporte.

### Montréal, No 40.

Président, J. A. Tanguay; 1er vice-président, D. Blais; 2e vice-président, H. L. Tourangeau; secrétaire, J. A. Boisseau; trésorier, J. O. Labbé; perceuteur, A. W. Gervais; visiteurs de malades, J. L. Ratelle, Elie St-Jean; commissaire-ordonnateur, Ulric Dufour; censeurs, G. H. Betournay, Delphis Chapdelaine, Emile Monty.

### St-Ephrem de Tring, No 44.

Chapelain, Rév. M. Gignac, ptre curé; président, Joseph Cloutier; 1er vice-président, Octave Roy; 2e vice-président, Clovis Ernest Pagé; trésorier, Dorilas Roy; receveur, C. E. Pagé; visiteurs, George Bégin, Paul Turcotte, François Faucher, George Cloutier, Théophile Roy; commissaire-ordonnateur, Côme Hamel; censeurs, Philibert Beaudin, Philias Longchamp, Mastai Fortin.

### Coaticook, No 45.

Chapelain, Rév. O. Martin; président, André Rousseau; 1er vice-président, H. Archambault; secrétaire, Adé-lard Charpentier; trésorier, U. Desvoyaux; receveur, Louis Durand; visiteurs, Arthur L'Heureux, J. O. Caron, Ephrem Valade; commissaire-ordonnateur, Rosario Boudreault; censeurs, Alphonse Couture, J. E. Richard, Alfred Rousseau.

### St-Romain, No 46.

Chapelain, Rév. J. P. Michaud, ptre; président, François Boulanger; 1er vice-président, Théophile Roy; 2e vice-président, PierreLapierre; secrétaire-trésorier, Jos. F. Moore; visiteurs, Joseph Marceau, Damase Bouffard; commissaire-ordonnateur, Félix Vallé; censeurs, Damase Marcoux, Damase Boulanger, Odilon Boulanger.

### Ripon, No 51.

Chapelain, Rév. J. J. Guay; président, Albert Sabourin; 1er vice-président, Noé Lavergne; 2e vice-président, J. B. Modéry; secrétaire, J.E. Landriault; trésorier, Auguste Sabourin; receveur, Cléophas Séguin; censeurs, Joséphat Brunet, Médard Boucier, Wilfrid Larose; visiteurs de malades, Clovis Modéry, Elisé Seguin, William Neveu; commissaire-ordonnateur, Mathias Larose.

### St-Sébastien, No 52.

Président, G. Alph. Bernier; 1er vice-président, Albert Paradis; 2e vice-président, Edouard Lapierre; secrétaire, Jos. Louis Bernier; trésorier, Jos. Edmond Bernier; receveur, B. Bernier; visiteurs, Donat Paradis, Ludger Royer; commissaire-ordonnateur, Arcadius Paradis; censeurs, J. L. Jacob, Alf. Bernier, Jos. Paradis.

### Ste-Anne de Prescott, No 59.

Chapelain, Rév. J. E. Coderre; président, Mandosa Ranger; 1er vice-président, Arthur Lavigne; 2e vice-président, Jules Dicaire; secrétaire, Joseph Binette; trésorier, Joseph Laferrière; receveur, Gilbert Roy; visiteurs, Alphonse Lavigne, Victor Bélar; commissaire-ordonnateur, Maxime Dicaire; censeurs, Célestin Roy, Ferdina Gagnon, Albert Roy.

### St-Alexis des Monts, No 61.

Chapelain, Rév. J. F. Lesage; président, Hector Fréchette; 1er vice-président, Henri Doe; 2e vice-président, Omer Dupuis; secrétaire, Hormidas Constantin; trésorier, Alfred Picard; receveur, Wilfrid Lafrenière; visiteurs, Joseph Dubé, Pierre Picard, Moïse Cloutier; commissaire-ordonnateur, Joseph Lenbert; censeurs, George Auger, Joséphat Savoie, Jean-Baptiste Plante.

### St-Hermas, No 62.

Chapelain, Rév. P. M. Moulin, ptre; président honoraire, Dr R. E. Pager; président actif, Hermas Paiement; 1er vice-président, Frédéric Constantin; 2e vice-président, Théophile Constantin; secrétaire-trésorier, Omer Daoust; receveur, Félix Daoust; visiteurs, Hermas Berthiaume, Tréfflé Quenneville; commissaire-ordonnateur, Joseph Collin; censeurs, Edmond Guilbault, Zenon Filion, Georges Méthot.

### Casselman, No 68.

Chapelain, Rév. H. Touchette; président, Percé Laffèche; 1er vice-président, Delphis Paquette; 2e vice-président, Delphis Quesnel; secrétaire, J. A. Charlebois; trésorier, Olivier Dorais; receveur, Alex. Pilon; visiteurs, Jos. Dubois, Jos. Grenon, Edmond Massicotte; commissaire-ordonnateur, Germain Francœur; censeurs, John Buisson, Célestin Hotte, Alex. Blais.

### St-Jean Baptiste de Montréal, No 70.

Chapelain, Rév. M. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste de Montréal; président, Ephrem Bourassa; 1er vice-président, J. E. Taillon; 2e vice-président, J. Clavette; secrétaire, J. Nap. Langelier; trésorier, L. G. Hogue; receveur, Edouard Paquette; visiteurs, Pierre Isai Gagnon, C. E. Villeneuve; commissaire-ordonnateur, Michel Hamelin; censeurs, J. A. Boucher, Bazile Cadieux, Paul Villeneuve.

### Grenville, No 72.

Chapelain, Rév. Curé Archambault; président, Honoré Laurin; 1er vice-président, Joseph Labelle; 2e vice-président, Charles Grenier; secrétaire, Charles Pilon; trésorier, Joseph Clément; receveur, Louis Hamon; visiteurs, Alphonse Roy, Antonio Purigny, Léo Clément, Ferdina Tessier; commissaire-ordonnateur, Fabien

Gascon; censeurs, Ferdina Ranger, Hormidas Lemay, Arthur Roy.

#### St-Casimir, No 73.

Chapelain, Rév. J. George McCrear, p.; président, Ernest Carrier; 1er vice-président, Ed. Garneau; 2e vice-président, Alphonse Perreault; secrétaire-trésorier, Wilfrid Tessier; receveur, Henri Tessier; visiteurs, Henri Hardy, Arthur Douville; commissaire-ordonnateur, Joseph Rompré; censeurs, Donat Germain, Auguste Baribeau, Ernest Lépine.

#### Curran, No 76.

Chapelain, Rév. J. H. X. Fortier; président, Samuel Chartrand; 1er vice-président, Joseph Chatelain; 2e vice-président, Adolphe Séguin; secrétaire, Ad. Carrière; trésorier, Ad. Carrière; receveur, Alfred Bissonnette; visiteurs, Ch. A. d'Arpentigny, J. Adélar Lalonde; commissaire-ordonnateur, Charles d'Arpentigny; censeurs, Zénon Legeault, Venia Sauvé, Jean Chatelain.

#### Chicoutimi, No 77.

Chapelain, Rév. Almas Larouche; président, Dr Adélar Rivarin; 1er vice-président, Julien Beaulieu; 2e vice-président, Xavier Larouche; secrétaire, J. Ern. Blackburn; trésorier, J. A. Grégoire; receveur, Henri DeMoore; visiteurs, Simon Beaulieu, Victor Murray; commissaire-ordonnateur, Charles Imbeau; censeurs, Arthur Desbien, Thomas Corneau, Pantaléon Ouellet, Léopold Marcoux.

#### He-Aux-Noix, No 79.

Chapelain, Rév. J. A. Mandeville; président, Henri Hébert; 1er vice-président, Arthur Bissailon; 2e vice-président, Charles Nolin; secrétaire, J. C. Brault; trésorier, Omer Brault; receveur, J.C. Brault; visiteurs, Egide Landry, Wilfrid Girard; commissaire-ordonnateur, Sylva Hébert; censeurs, J. C. Boudreault, Ovide Girard, J. Isidore Godin.

#### Ste-Sophie de Lévrard, No 81.

Chapelain, Rév. Rock Joyal; président, Alfred Mailhot; 1er vice-président, Edouard Nadeau; 2e vice-président, Thomas Barabé; secrétaire, Dr C. B. Biron; trésorier, Geoffroy Beaudet; receveur, Chs. B. Poisson; visiteurs, Alphonse Tousignant, Henry Lacroix; commissaire-ordonnateur, Alphonse Mailhot; censeurs, Arthur Mailhot, Léon Dussault, Joseph Gervais.

#### St-Agapit, No 84.

Chapelain, Rév. P. A. Pouliot, ptre curé; président, Joseph Fréchette; 1er vice-président, Jos. Baron; secrétaire, Francis Royer; trésorier, François Royer; receveur, Gaudiose Demers; visiteurs, Art. Carrier, Georges Méthot; commissaire-ordonnateur, J. J. Dumont; censeurs, Chs. Desrochers, Jos Méthot, Art. Olivier.

#### St-Eugène, No 85.

Chapelain, Rév. F. Towner; président, J. Bte Levaque; 1er vice-président, J. H. Villeneuve; 2e vice-président, Alfred Pilon; secrétaire, G. N. Leroux; trésorier, Nazaire Aubry; receveur, J. L. Thauvette; visiteurs, Oscar Levaque, Alcida Dupuis; commissaire-ordonnateur, Pierre St-Denis; censeurs, F. Laclelle, Eugène Séguin, H. W. Villeneuve.

#### Windsor, Ont., No 89.

Chapelain, Rév. D. J. Downey, Ph. Ladouceur, substitut; président, René Papineau; 1er vice-président, Josué St-Pierre; 2e vice-président, Auguste Lespérance; secrétaire, J. M. Gignac; trésorier, Jérôme Poisson; receveur, Damien Gourd; visiteurs, Clément Bastien, Thomas Renaud, Arthur Ouellette; commissaire-ordonnateur, Charles Guilbo; censeurs, Frank Juneau, Victor Baillargeon, Michel Garaud.

#### Beauceville, Comté Beauce, No 92.

Chapelain, L. Z. Lambert, curé; président, Eloi Haman; 1er vice-président, W. Quinon; 2e vice-président, Alfred Fortin; secrétaire, P. Cyp. Fortin; trésorier, Ernest Haman; receveur, Thomas Gilbert; visiteurs, Joseph Lachance, Pierre

Bolduc, Napoléon Giroux; commissaire-ordonnateur, Joseph Doyon; censeurs, Joseph Poulin, Joseph Poulin Charron, Fortunat Veilleux.

#### St-François d'Assises, No 94.

Président, Jos. Hudon; 1er vice-président, H. Auger; 2e vice-président, C. Simard; secrétaire, H. Lacasse; trésorier, E. Lauzon; receveur, D. Raymond; censeurs, O. Mercier, L. Cloutier, M. Marcotte; visiteurs de malades, T. Malbœuf, L. Jacques, C. Bellefeuille, H. Lecompote; commissaire-ordonnateur, D. Guenette.

#### St-Octave, No 98.

Chapelain, Rév. D. A. Michaud; président, Joseph Fournier; 1er vice-président, Pierre Jean; 2e vice-président, Roméo Samson; secrétaire, Odilon Ouellet; receveur, Philippe Lafrance; trésorier, Joseph Bernier; censeurs, Cyrinus Simard, Georges Dupéré, Désiré Pineault; visiteurs, Napoléon Cloutier, Joseph Morissette; commissaire-ordonnateur, Louis Dubé.

#### Disraeli, No 104.

Chapelain, Rév. J. A. Hamel; président, Edouard Goulet; 1er vice-président, Alfred Camiré; 2e vice-président, Michel Roy; trésorier, Oscar Létourneau; receveur, Arthur Cadorette; visiteurs, Philippe Gosselin, Napoléon St-Onge; censeurs, Pierre Létourneau, Pierre Labbé, Cléophas Giguère; commissaire-ordonnateur, Omer Beaudoin.

#### Chicoutimi Ouest, No 105.

Chapelain, Rév. Père Courtois; président, Jules Villeneuve; 1er vice-président, Napoléon Girard; 2e vice-président, Aimé Lapointe; secrétaire, Alfred Fortin; trésorier, Alfred Fortin; receveur, Ovide Gagnon; visiteurs, Gilbert Tremblay, Georges Jobin; commissaire-ordonnateur, Edmond Langlois; censeurs, Pierre Lévesque, Eugène Dasilva, David Martin.

#### Cacouna, No 111.

Chapelain, Rév. L. T. Landry; président, Valmore Sirois; 1er vice-président, James Johnson; 2e vice-président, Alphonse Bérubé; secrétaire, Jos. Larouche; trésorier, Ernest Larouche; receveur, Thomas Dionne; visiteurs, Emile Label, J. B. Bérubé, Eugène Dubé; commissaire-ordonnateur, Ernest Rioux; censeurs, Joseph Dumont, Charles Lepage, Théodore Marquis.

*Nous continuerons la publication de cette liste dans le prochain numéro du "Prévoyant".*

### CONDOLEANCES.

Ste-Thècle, 5 janvier 1914.—Je vous envoie ce jour un extrait des minutes de l'assemblée du conseil No 35 de l'Union St-Joseph du Canada tenue le 4 janvier 1914.

Il est proposé par M. Pierre Tessier, secondé par M. J. L. Dessureault, que les membres du conseil No 35 de l'Union St-Joseph du Canada ont appris avec un vif regret la mort prématurée de Madame Dolphis Belisle, membre de ce conseil, et ils désirent, en cette pénible circonstance, offrir leurs sincères sympathies à la famille de la défunte. Ils autorisent le secrétaire à transmettre copie de cette résolution à M. Dolphis Belisle, et au "Prévoyant" pour publication.

J. G. AUDY,  
secrétaire.

Bonfield, Ont., le 9 janvier 1914.—A une assemblée privée des membres du Conseil de l'Union St-Joseph du Canada de la paroisse de Bonfield tenue le 6 janvier 1914, la résolution suivante a été adoptée:

Proposé par M. A. Poirier, secondé par M. A. Foisly, que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de leur estimé confrère, M. Henri Trahan; qu'ils désirent offrir à la famille du défunt leurs profondes sympathies dans le malheur qui la frappe, et qu'une copie de cette résolution soit adressée à la fa-

mille du défunt ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

EUG. HURTUBISE,  
Président.

Ste-Rose du Dégel, 19 janvier 1914.—A une assemblée générale des membres du Conseil de l'Union St-Joseph de Ste-Rose du Dégel, No 234, tenue le 19 janvier 1914, il a été proposé par M. Jos. Chamberland, secondé par M. Thomas Voisine et adopté unanimement:

Que les membres de ce Conseil ont appris avec peine la fin prématurée de notre confrère Paul Cloutier, de N.-Dame du Lac;

Que ce conseil reconnaît les qualités de cœur du dit Paul Cloutier, qui était un citoyen distingué et un mutualiste dévoué;

Que ce Conseil offre ses sympathies à la famille éprouvée et que par reconnaissance pour le disparu, une grande messe soit chantée pour le repos de son âme.

Que copie des présentes soit transmise à la famille du regretté défunt et au Conseil de N.-D. du Lac, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

ALEXIS MICHAUD,  
secrétaire.

St-Casimir, 20 janvier 1914.—A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil St-Casimir, No 73, la résolution suivante a été adoptée:

Il a été proposé par Mr. Wilfrid Tessier, secondé par Mr. Alphonse Perreault: que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de la mère de leur ancien président, Mr. Hubert Dussault; qu'ils désirent exprimer leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée; et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

HENRI TESSIER,  
Sec.-trés.

Thetford, 26 janvier 1914.—A une assemblée de ce conseil tenue hier il a été proposé par M. Zoel Dumais, secondé par M. Alphonse Beaudoin, qu'un vote de condoléances soit offert à M. Charles Genest, ainsi qu'à sa famille, à l'occasion du décès de son épouse, et que copie de cette résolution soit envoyée à l'exécutif pour publication dans "Le Prévoyant".

JOSEPH GENEST,  
secrétaire.

Trois-Rivières, 26 janvier 1914.—Résolution adoptée par le Conseil Trifluvien de l'Union St-Joseph du Canada, à sa séance du 19 janvier 1914:

Proposé par M. F. Fournier, secondé par M. Narcisse Roy et adopté: Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de l'épouse de M. James Paterson, membre de notre société; qu'ils prient ce dernier d'accepter leurs sincères condoléances dans le malheur qui le frappe, et que copie de la présente résolution soit adressée à M. Paterson, ainsi qu'au journal "Le Prévoyant" pour publication.

J. A. TRUDEL,  
secrétaire.

### REMERCIEMENTS.

Ottawa, 22 janvier 1914.—Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous m'avez remis, pendant treize semaines, les bénéfices en maladie qu'offre la Société.

Puisse-t-elle toujours être encouragée et honorée, comme par le passé, par les catholiques, qui l'aideront à la faire connaître de plus en plus, dans toutes les familles chrétiennes. Encore une fois, merci.

TELESPHORE DESCHAMPS,  
Ecclés.,  
Grand Séminaire d'Ottawa.

St-Etienne des Grès, 19 janvier 1914. — C'est avec la plus vive reconnaissance que Mme Vve François Grenier remercie l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude qu'elle a apportée à faire le paiement de sa réclamation au sujet du décès de son époux. Elle remercie tout particulièrement les officiers de la succursale St-Etienne des Grès No 217, pour la

manière généreuse avec laquelle ils ont fait les choses aux funérailles de son époux, ainsi que pour la grande messe qu'ils ont fait chanter pour le repos de son âme. Elle ne peut faire mieux que de recommander l'Union St-Joseph du Canada de tout cœur et conseille à tous les Canadiens-français de s'enrôler dans cette belle et noble Société, qui vient si bien en aide à ceux que la Providence éprouve.

J. F. ST. ONGE,  
Sec.-receveur.

St-Didace, le 12 janvier 1914.—Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée à me payer mes bénéfices en maladie, au montant de \$8.55.

SIMEON MARCIL.

St-Boniface, 13 janvier 1914.—Je remercie bien sincèrement l'Exécutif de l'Union St-Joseph pour sa courtoisie et sa grande promptitude à régler ma réclamation; j'ai reçu l'argent seize jours après avoir envoyé les pièces justificatives. J'y vois là une preuve bien tangible de l'immense avantage que nous avons de nous enrôler dans nos sociétés mutuelles catholiques et canadiennes-françaises.

Je vous remercie aussi, Monsieur le Secrétaire-général: vous avez la grande part du travail dans ces règlements.

Avec mes meilleurs vœux de prospérité et de succès pour 1914 et pour l'avenir, je suis votre bien dévoué,

Dr. J. C. GELINAS.

Shawinigan Falls, P. Q., 12 janvier 1914.—J'ai reçu cette semaine, par l'entremise de votre secrétaire M. Joseph Guay, un chèque de \$1000, en paiement d'une police d'assurance dans l'Union St-Joseph sur la vie de feu Ludger Guilmette.

Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement, car vous avez été les premiers à payer sur trois compagnies.

C'est pour moi une preuve évidente que l'Union St-Joseph du Canada est florissante, et paye ses réclamations avec promptitude.

A. E. GUILMETTE.

Sudbury, 29 décembre 1914.—Vous trouverez ci-joint le reçu pour le chèque qui m'est parvenu ce matin par l'entremise de M. J. R. Vincent, pour bénéfices du décès de mon fils.

J'accuse aussi réception de \$75.00 pour bénéfices en maladie.

Donc, grand merci, et veuillez publier ces remerciements dans le "Prévoyant" et m'en expédier un, s'il vous plaît.

Mme CLARISSE PERRAS.

Montréal, 13 décembre 1914.—J'ai reçu le montant de \$20.00 avec une grande promptitude. Je vous remercie maintes fois de m'avoir envoyé aussi promptement l'argent qui m'était dû pour bénéfices en maladie. Je continuerai à encourager cette société, qui est si juste et si digne de considération.

N. CONSTANTINEAU.

Saint-Barnabé-Nord, Qué., 30 décembre 1913.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre chèque au montant de mille piastres, chèque qui m'a été remis par Monsieur le notaire A. A. Gélinas, le receveur-trésorier du Conseil St-Barnabé, No 215, en paiement total du montant de la police de feu mon fils Donat Samson, en son vivant membre de ce conseil de l'Union Saint-Joseph du Canada. Je dois ajouter à l'honneur de votre belle Société que le règlement de la réclamation a été fait dans un court délai, si l'on songe que la réclamation pour décès a été produite à votre bureau le trois du présent mois seulement. Je vous remercie pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de cette affaire, et vous remerciant en outre pour la sympathie que vous m'avez témoignée à l'occasion de la perte sensible que je viens de subir dans la personne de mon fils, je vous prie de croire que je me ferai un devoir d'encourager votre belle et florissante société et de témoigner hautement de vos bons procédés à mon égard.

J'ai l'honneur d'être, cher monsieur, votre humble et obéissant serviteur,

ADOLPHE SAMSON.

ECHELLE APPLICABLE AUX MEMBRES ADMIS APRES LE 1er SEPTEMBRE 1911

CAISSE D'ASSURANCE

(inclus l'administration.)

CONTRIBUTIONS MENSUELLES

(classe ordinaire)

Pour une police de

Conditions et

Avantages

Age	CONTRIBUTIONS MENSUELLES				Honoraires d'Admission \$2.00
	500	\$1,000	\$1,500	\$2,000	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	Quel que soit le montant de la police
16	77	1 23	1 70	2 16	
17	77	1 23	1 70	2 16	BÉNÉFICES:
18	77	1 23	1 70	2 16	
19	77	1 23	1 70	2 16	EN INVALIDITÉ
20	77	1 23	1 70	2 16	
21	77	1 23	1 70	2 16	La moitié de la police comptant ou un vingtième par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.
22	78	1 26	1 74	2 22	
23	79	1 28	1 77	2 26	A 70 ANS:
24	81	1 31	1 82	2 32	
25	82	1 34	1 86	2 38	Un dixième de la police chaque année pendant 12 ans et cessation de toute contribution.
26	84	1 37	1 91	2 44	
27	86	1 41	1 97	2 52	AU DÉCÈS:
28	87	1 44	2 01	2 58	
29	89	1 48	2 07	2 66	Le montant de la police; ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.
30	91	1 52	2 13	2 74	
31	93	1 56	2 19	2 82	
32	96	1 61	2 27	2 92	
33	98	1 65	2 33	3 00	
34	1 00	1 70	2 40	3 10	
35	1 03	1 75	2 48	3 20	
36	1 06	1 81	2 57	3 32	
37	1 09	1 87	2 66	3 44	
38	1 12	1 93	2 75	3 56	
39	1 15	1 99	2 84	3 68	
40	1 18	2 06	2 94	3 82	
41	1 22	2 13	3 05	3 96	
42	1 26	2 21	3 17	4 12	
43	1 30	2 29	3 29	4 28	
44	1 34	2 37	3 41	4 44	
45	1 38	2 46	3 54	4 62	
46	1 43	2 55	3 68	4 80	
47	1 48	2 65	3 83	5 00	
48	1 53	2 75	3 98	5 20	
49	1 59	2 88	4 17	5 40	

L'âge donné par l'aspirant constitue une condition essentielle du contrat intervenu entre lui et la Société. Preuve de cet âge devra être faite avant le paiement de la police.

Les contributions sont fixées d'après l'anniversaire le plus près de la date d'admission du nouveau membre dans la Société.

Caisses d'Assurance et de Secours réunies

(inclus l'administration.)

CONTRIBUTIONS MENSUELLES

(classe ordinaire)

Pour une police de

Conditions et

avantages.

Age	CONTRIBUTIONS MENSUELLES				Honoraires d'Admission, \$2.00.
	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	Quel que soit le montant de la police.
16	1 07	1 53	2 00	2 46	
17	1 08	1 54	2 01	2 47	BÉNÉFICES
18	1 09	1 55	2 02	2 48	
19	1 10	1 56	2 03	2 49	En maladie: \$5.00 par semaine, pendant 15 semaines par année.
20	1 11	1 57	2 04	2 50	
21	1 12	1 58	2 05	2 51	Au décès de l'épouse: \$75.00, si elle a subi l'inspection médicale.
22	1 14	1 62	2 10	2 58	
23	1 16	1 65	2 14	2 63	En invalidité: 1/2 de la police comptant ou 1/20 par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.
24	1 19	1 69	2 20	2 70	
25	1 21	1 73	2 25	2 77	A 70 ans: 1/10 de la police, chaque année, pendant 12 ans, et cessation de toute contribution.
26	1 24	1 77	2 31	2 84	
27	1 27	1 82	2 38	2 93	AU DÉCÈS:
28	1 29	1 86	2 43	3 00	
29	1 32	1 91	2 50	3 09	Le montant de la police, ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.
30	1 35	1 96	2 57	3 18	
31	1 38	2 01	2 64	3 27	
32	1 42	2 07	2 73	3 38	
33	1 45	2 12	2 80	3 47	
34	1 48	2 18	2 88	3 58	
35	1 52	2 24	2 97	3 69	
36	1 56	2 31	3 07	3 82	
37	1 60	2 38	3 17	3 95	
38	1 64	2 45	3 27	4 08	
39	1 68	2 52	3 37	4 21	
40	1 72	2 60	3 48	4 36	
41	1 77	2 68	3 60	4 51	
42	1 82	2 77	3 73	4 68	
43	1 87	2 86	3 86	4 85	
44	1 92	2 95	3 99	5 02	
45	1 97	3 05	4 13	5 21	
46	2 03	3 15	4 28	5 40	
47	2 09	3 26	4 44	5 61	
48	2 16	3 38	4 61	5 83	
49	2 24	3 53	4 82	6 11	

Le membre marié lors de son admission, ou qui se marie ensuite, n'a droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée sur la formule fournie par la société (examen médical), que son épouse est en bonne santé.

Les aspirants de 40 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission.

Loyer voûte de sûreté...	65 00
" casier Postal .....	12 00
Primes sur polices de garantie .....	359 36
Frais de réception .....	266 90
Profit. et pertes .....	519 93
Souscriptions diverses ..	31 05
Noées d'Or .....	5,931 93
Frais voyages re inspect.	127 10
Conseils de districts .....	8,188 60
Décoration ré St-Jean Bte.	26 70
Inspection de conseils .....	4 60
Chèques protestés .....	6 10
Divers .....	45 00

Total des Divers .....	70,679 21
Total Caisse d'Adm. ....	\$ 123,055 49

Fonds de Réserve:

Taxes, entretien et réparation bâtisse .....	4,216 34
Salaire du concierge .....	1,308 18
Eclairage .....	349 80
Chauffage .....	1,150 35
Assurances .....	440 30
Prêt Caisse d'Administ. ..	8,000 00
Total Fonds de Réserve .....	15,464 97

Divers:

Centin Collégial .....	314 86
Taxe P.C. ....	515 56
Avances aux Organisateur	45 00
Avances aux membres âgés	1,343 28
Comptes personnels .....	2,605 33
Intérêt sur achat Déb. ....	5,357 75
Total des Divers .....	10,181 78
Achat de d'obligations ..	156,414 84
Total des Déboursés .....	\$ 579,435 79

Balance le 31 déc. 1913

En caisse .....	\$ 440 63
Banque Royale .....	11,078 67
Banque Nationale .....	10,469 36
Banque Provinciale .....	11,047 03
Dépôt Gov. de Québec .....	5,000 00
Dépôt Gouvernement du Nouveau-Brunswick .....	5,000 00
Balances dues par Conseils et Bureaux .....	882 70
Total des Balances .....	43,918 39
Total du Crédit .....	\$ 623,354 18

J. N. RATTEY, H. MENARD, sous-trésorier.  
J. F. H. LAPERRIERE, CH. LECLERC, Auditeurs Supérieurs. trés. p. t.

Bilan au 31 décembre 1913

ACTIF

En argent :

En mains du trésorier .. \$	440 63
Banq. Nationale (nette) ..	10,469 36
Banque Royale (nette) ..	11,078 67
Banq. Provinc. (nette) ..	11,047 03
Dépôt Gov. de Québec ..	5,000 00
" " Nouv. Brun. ....	5,000 00
Total .....	\$ 43,035 69

En valeurs :

Prêts et débiteurs .....	\$879,367 18
Intérêts accumulés .....	7,850 22
Propriété immobilières ..	80,600 00
" mobilières .....	1,700 00
Insignes et papeterie .....	800 00
Total .....	\$970,317 40

Avances :

Aux conseils de district .. \$	1,099 00
Aux memb. âgés et int. ....	3,779 62
Pour frais de voyages .....	728 29
Pour caisse journalière ..	100 00
Aux membres de la Caisse Sociale .....	335,557 04
Total .....	\$340,175 94

Divers :

Loyers dus .....	\$ 599 65
Conseils et bureaux .....	882 70
Comptes de percepteurs en défaut .....	1,921 46
Total .....	3,403 81

PASSIF

Centin Collégial .....	\$ 28 43
Héritiers, Caisse Sociale ..	217,360 64
Décès dus .....	22,850 00
Taxe aux Conseils de district .....	2,664 40
Total du Passif .....	242,903 47
Surplus net .....	\$1,114,029 37

Résumé des Opérations de la Société

Pour l'Année 1913

DEBIT.

Balances le 1er du mois:

En caisse .....	\$ 255 42
Banque Royale .....	4,755 34
Banque Nationale .....	4,624 39
Banque Provinciale .....	6,443 26
Dépôt Gov. de Québec ..	5,000 00
Dépôt Gov. Nouveau-Brunswick .....	5,000 00
Balances dues par les Conseils et bureaux .....	690 55
Total des Balances .....	\$ 26,768 96

RECETTES.

Caisse d'Assurance:

Cotisations reçues .....	292,021 14
Intérêts .....	17,134 18
Total Caisse d'Assurance ..	309,155 32

Caisse de Secours:

Cotisations reçues .....	107,977 09
Intérêts .....	1,161 63
Rembours. des Bénéfices ..	23 48
Total Caisse de Secours .....	109,162 20

Caisse d'Administration:

Cotisations reçues .....	88,974 55
Transferts et Certificats ..	730 75
Intérêts .....	323 53
Remboursements divers .....	13 50
Emprunt du Fonds Rés. ....	8,000 00
Noées d'or .....	943 85

Profit sur vente de Deb. ... (Recettes pour le credit de Propagande)	616 03
Examens médicaux .....	1,759 50
Dépôts des refusés .....	1,355 03
Insignes et Bannières .....	863 57
Rembours. Frais Voyages ..	12 00
" de Commissions .....	62 50
Total Caisse d'Admi. ....	103,654 81

Fonds de Réserve:

5% des recettes totales ..	25,735 44
Intérêts .....	22,043 50
Loyers, (inclus bureaux) ..	8,333 80
Remb. Prime d'Assurance ..	1 31
Total du fonds de Réserve ..	56,114 05

Divers:

Centin collégial .....	149 23
Remb. d'avances .....	61 70
Remb. de contributions .....	17 17
Remb. de comptes pers. ....	2,149 78
Remb. divers .....	.....
Remb. intérêts sur Déb. ....	5,357 75
Rem. capital (Prêts et Deb. ..	7,604 86
Remb. avances Cons. dist. ...	3,158 35
Total des Divers .....	18,498 84

Total des Recettes .....

Total des Recettes .....	596,585 22
Total du Débit .....	\$623,354 18

CREDIT

Caisse d'Assurance:

Décès payés .....	\$ 156,282 75
Invalides .....	3,435 00
Vieil âge .....	8,090 68
Invalides C.D. ....	50 00
Rachats .....	3,050 05
Total Caisse d'Assurance ..	\$ 170,908 48

Caisse de Secours:

Bénéfices en maladie .....	94,076 48
Décès d'épouse .....	9,333 75
Total Caisse de Secours .....	103,410 23

Caisse d'Administration:

(a) PROPAGANDE:

Comm. aux agents .....	13,560 25
Salaires, organisateurs .....	8,634 04
1/2 sal. méde-in-général .....	1,500 00
Examens médicaux .....	11,737 08
Annonces et divers .....	170 86
Insignes .....	2,048 90
Bannières .....	1,033 00
Remb. des refusés .....	1,355 00
Frais de voyages des org. ....	5,824 84
Primes Concours .....	218 90
Exposition Québec .....	62 25
Total re Propagande .....	46,145 15

(b) DIRECTION:

Salaires des officiers .....	2,500 08
Honoraires re assemblées ..	2,417 20
Frais des voyages des offi. ...	1,313 85
Total re Direction .....	6,231 13

(c) DIVERS:

Salaires du gérant .....	999 84
Salaires des employés .....	11,540 63
Commissions aux Cons. et Bureaux .....	27,919 79
Taxe d'enregistrement .....	40 00
Loyer des bureaux .....	1,800 00
Imp. et papeteries .....	2,221 79
Frais de port .....	2,408 62
Téléphone .....	69 50
Nécessaire de bureaux .....	530 54
Prévoyant .....	3,780 85
Services légaux .....	1,337 90
Ameublement .....	296 29
Audition .....	1,599 84
Polices et Certificats .....	549 35